L'ABEILLE.

CONDITIONS.

Dix piastres par an—payables six mois d'avance.

Aucun abonnement ne sera arrêté, à moins que les arrerages ne soient payés, et à moins que celui qui voudra suspendre son abonnement, n'en ait fait connaître son intention, par écrit *au bureau* de L'ABEILLE, huit jours avant l'expiration du semestre courant.

Les avis se publient en anglais et en français, à raison d'une piastre par carré de chaque langue pour la première insertion, et 50 cents pour les insertions subséquentes. Le carré est de *dix-sept* lignes, ou moins.

Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas limité, seront publiés jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ceux qui les auront envoyés.

On prend des abonnemens à l'année, pour publier les avis, à des prix raisonnables.

Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu à moins qu'on n'indique quelqu'un en ville chargé de payer régulièrement. Les lettres adressées aux Editeurs doivent être affranchies; dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

MENAGERIE
DE 75 ANIMAUX VIVANTS,
Sur la Place près de la Douane.

LE public est respectueusement informé que MM. Purdy, Macomber, Carley & Birchard, ont transporté leur collection d'animaux, sur la place près de la Douane, où elle ne restera exposée que peu de jours. Parmi ces animaux il y a

Un Elephant,	Deux Lamas, m. & f.
Un Ours blanc,	Deux Panthères, do.
Un Lion mamouth,	Un Leopard chasseur
Un Lion d'Afrique,	Un Kangarou,
Un Tigre du Bengal,	Un Kincajou,
Deux Leopards,	Un Zebre,
Un Tigre tacheté,	Un Loup noir,
Un Leopard d'Afrique	Un Loup de prairie,
Deux Hyènes, m. & f.	Deux Coatimundis,
Un Tigre du Bresil,	male et femelle,
Deux Chameaux arabes	Et autres animaux.

Courses du Cirque :—Deux Chevaux-nains, montés par des singes, les Chamaux, les Lamas l'Elephant.

Heures d'exhibition—de 10 à 5 ; et le soir, 6 à 9. *Prix d'entrée* : quatre escalins ; enfans au-dessous de 12 ans et domestiques, moitié prix. On donnera à manger aux animaux, en presence des spectateurs, tous les sours à 8 heures. 28 mars

MAGASIN D'HABILLEMENS
DE PHILADELPHIE, A LA MODE
No. 7, RUE DE CHARTRES.

LE soussigné a reçu par le navire Chester, de Philadelphie, un bel assortiment d'habillemens superfins, pour le printemps et pour l'été. Aussi, 2 caisses mouchoirs des Indes, de première qualité, et des ardes de voyage, carcasses en fer, qu'il vendra à bon marché et à des termes raisonnables.

26 mars JAMES BURK.

VIROLMAGE offre à vendre,
400 barils vin rouge de Bordeaux,
150 do. do. de Marseille, Bellford et Bergerac
400 paniers huile d'olive, rafinée, Bordeaux,
400 do. ansiette,
1200 caisses do. vin rouge et blanc,
40 barricaus vin blanc,
13 do. vinaigre, 1ere. qualité,
20 balles fil à voile et lignes assorties.
22 mars

A LOUER au 1er. avril, une NEGRESSE creole, bonne cuisinière. S'adresser au magasin de la rue Royale No. 116.
22 mars

1000 ARDOISES *(comtesses)*, 8,500 dito *(duchesses,)* reçues par le brick Barkley venant Liverpool, à vendre par
22 mars THEOD. NICOLET & CO.

EN débarquement, 400 barils Farine superfine, 500 barils Porc prime, 18 boucauts jambon, à vendre par
17 mars SAM. C. BELL.

49 CAISSES Blanc de baleine de qualité supérieure, reçues par le navire Hewes, et à vendre par STETSON & AVERY.
26 mars.

21 caisses Blanc de baleine ; 56 demi caisses Chocolat, en débarquement et à vendre par
23 mars. STETSON & AVERY.

PEIGNES d'écailles ornes, constamment à vendre au magasin de variétés et de Peignes, de B. REES,
18 déc No. 10, rue de Chartres.

13 caisses de placage d'acajou, à vendre à bon escompte, pour clôre les ventes, si l'on s'adresse immédiatement à
B. REES,
17 février No. 10, rue de Chartres

BILLET TROUVÉ.

LE soussigné ayant arrêté, il y a près d'un mois, d'un esclave, un BILLET de Banque d'une forte somme, prie la personne à qui il appartient de se présenter, prouver sa propriété, payer les frais du present avis et reprendre ledit billet. GABAROCHE Fils,
Coin des rues Royale et d'Orléans.
18 mars-4, en 10j

TABAC à priser de Woodward.—Le soussigné a constamment en vente du Tabac Macouba, rappé, et du Tabac écossais qu'il reçoit directement de la manufacture.
B. REES,
17 février No. 10, rue de Chartres

1000 Livres de **CHOCOLAT** de Cadix en débarquement du navire Sarah, venant de Gibraltar, et à vendre par P. Oriol & co. pharmaciens, encoignure des rues Dumaine et Condé. 1er. janv.

AVIS.—Des avances sont offertes aux habitans qui désirent expédier leurs sucres au Nord. S'adresser à
26 nov J. MAGER.

50,000 Cigarres mêles, en caisses de 100 chaque, reçus récemment et à vendre par B. REES,
28 jan. Rue de Chartres, No. 10.

COUR DE PAROISSE, pour la paroisse et la ville de la Nlle.-Orleans, 1er. Mars 1831—Présent l'hon. James Pitot—*Samuel Paxton* contre *ses créanciers et les créanciers de Samuel Paxton & Co.*—La cession des biens du pétitionnaire étant acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers, il est ordonné par la Cour, qu'une assemblée des dits créanciers ait lieu en l'étude de G. R. Stringer, not. pub., le 4 Avril 1831, afin de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, et en attendant toutes poursuites contre sa personne et ses propriétés sont et demeurent suspendues. Et il est de plus ordonné, que Thomas F. M'Caleb soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Je certifie l'ordre ci-dessus.
THOS. S. KENNEDY,
2 mars—12 3ps Greffier

UNE dame Française desirerait trouver à s'employer dans une famille comme institutrice, en ville ou à la campagne; on obtiendrait tous les renseignemens satisfaisants à son égard, en s'adressant chez M. Zenon Cavelier, rue Royale, entre Toulouse et St Pierre. 20 jan-☞

Pour Louisville, Cincinnati et Pittsbourg.

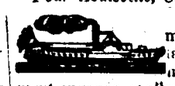

Le bateau-à-vapeur fin marcheur, **HURON**, capitaine O. Maynard, ayant la majeur partie de son chargement engagee, et allant à bord, partira sous peu. Pour quelques tonneaux de frêt ou pour passage, ayant de beaux imménagemens, tant dans la chambre que sur le pont, s'adresser à bord, ou à
P. M. TOURNÉ.
14 mars rue de la Nlle. Levée, No. 13

POUR BOSTON.

Le beau brick fin voilier, doublé en cuivre, **FLOYD,** capitaine Dennett, ayant la moitié de sa cargaison engagée, partira sous peu, pour la balance du fret, ou passage, s'adresser à bord, ou à
17 mars. STETSON & AVERY.

DEMANDE.—On demande un bon bâtiment capable de prendre 900 balles pour un des ports du nord. S'adresser à
W. G. HEWES,
10 mars. Rue du Camp, no. 9.

LES GOELETTES
ALIGATOR et **EUGENIE**
feront régulièrement, chaque semaine, le voyage du Bassin à Madisonville et Covington, pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à
LEFEBVRE & DUREL.
9 mars—3 au Bassin.

POUR CHARLESTON,

On a besoin de l'équivalent de 3 à 400 barils, pour compléter le chargement d'une goëlette fine voilière. S'adresser à
STETSON & AVERY,
8 mars No. 27, rue du Camp

POUR NEW-YORK.

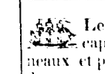

Le beau brick **GOVERNOR KING**, capitaine J. Kelly, du port de 207 tonneaux et pouvant charger environ 400 boucauts de sucre. Pour fret, s'adresser au capitaine à bord, ou bien à
1 mars. J. W. ZACHARIE & Co.

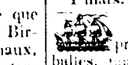

ON DEMANDE un bâtiment de première classe, du port d'environ 1000 balles, pour un port d'Europe. S'adresser à
26 fev THEOD. NICOLET & Co.

A FRETER,

Un superbe brick du port de 150 tonneaux, doublé en cuivre et pouvant recevoir un chargement dans quelques jours. S'adresser à STETSON & AVERY,
12 fév 27, rue du Camp

CHEVAL ÉPAVE.

Il a été conduit à l'écurie du soussigné, hier matin, un cheval couleur maron, ayant le bas des quatre pieds blancs, ainsi que le front. Le propriétaire est prié de venir le reclamer, en payant les frais de nourriture et du présent avis.
31 mars-3 NAGEL.

NUMEROS sortis au Tirage de la 6ème. classe de la Loterie de l'Eglise de Bâton-Rouge :

22 2 18 23.

Le billet portant les numéros 18, 2, 22, a obtenu un lot de $623. Il a été vendu au bureau de Dunchoe, no. 81, rue de Chartres.

Le billet 18, 2, 23, qui a gagné un lot de $500, a été envoyé à la campagne.

Le billet 22, 18, 23, qui a gagné un lot de $200, a été vendu au bureau de Malcolm, no. 60, rue de Chartres.

J. VIGNAUD, *directeur.*
31 mars no. 81, rue de Chartres.

AVIS est par le présent donné, que les souscriptions au fonds de la Banque de la Cité de la Nlle.-Orleans seront reçues par les soussignés, Directeurs de la dite Banque, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, pendant vingt jours consecutifs, (les dimanches exceptés,) commençant le samedi 19 mars et finissant le lundi 11 avril 1831, au bureau de la Compagnie du Chemin à coulisse du Lac Pontchartrain, rue Royale, No. 83, à la Nlle. Orleans.

Stebbins Fisk,	*George Eustis,*
Nath. Cox,	*François Gardère,*
Martin Duralde,	*James P. Freret,*
John J. Merle,	*Joseph Lallande,*
Jean A. Bordier,	*Antoine Cruzat,*
A. G. Wallace,	*D. G. Bordazat.*

19 mars—20

AVIS est par le présent donné, que des registres pour recevoir les souscriptions destinées à former le capital de la Societe de Canal et de Banque de la Nlle.-Orleans, seront ouvert sous la direction des commissaires soussignes, dans le bureau occupé ci-devant par la Compagnie d'Assurances des Negociants, au coin des rues Royale et de la Douane, le lundi 21 du courant; les dits régistres resteront ouverts pendant dix jours (les dimanches non compris), de 10 heures du matin à 2 heures de l'après midi.

BEVERLEY CHEW,
ARCHIBALD R. TAYLOR.
SAMUEL LIVERMORE.
D. F. BURTHE.
MAUNSEL WHITE.
JAMES FOSTER, junior.
CHARLES GÉNOIS.
10 mars-☞

$20 DE RECOMPENSE.

Parti marron de chez le soussigné, samedi dernier (26), l'esclave **PHIL,** âgé d'environ trente trois ans, taille de 5 pieds 10 pouces, boiteux de la hanche droite, mais marchant fort vite, et ne parlant qu'anglais. Au moment de sa fuite, il avait un pantalon de cotonnade et un gilet de fil.

On suppose qu'il se tient dans le faubourg supérieur.—Les capitaines de bateaux à-vapeur, et autres, sont prévenus de n'employer ni de ne receler le dit esclave, sous peine d'être poursuivis selon la rigueur des lois.

La récompense ci-dessus sera donnée à quiconque logera le dit esclave dans la geole de la Nelle.-Orléans.

J. W. ZACHARIE & CO.,
30 mars Rue Bienville, no. 74

CHAISES
FINES & COMMUNES

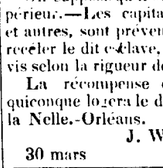

LE soussigné vient de recevoir du Nord, un joli assortiment de chaises fines, empaillées, et dito communes en bois, fortement construites, qu'il offre à vendre à très-bon marché.

J. ROUSSEAU,
Ebéniste, No. 148, rue de Chartres
29 mars—6 entre Toulouse et St.-Louis.

LES soussignés ont reçu par le Bolivar et l'Alabama, les articles suivants, qu'ils vendront à des prix modérés.

Chlorure d'oxide de Sodium de Labarraque.
Essence éthérée balsamique.
Toni-purgatif ; Grains de santé du Dr. Frank ; Purgatif de le Roy, par Cottin ; Vomi purgatif ditto.
Elixir anti-glaireux de Guillée.
Pâte pectoral balsamique de Regnauld.
Acide prussique médicinale.
Acetate de Morphine ; Chlorure d'or.
Emetine ; Gentianive ; Piperine ; Brucine.
Delphine ; Strygnime ; Veratrine; Lupuline.
Zode ; Hydriodate de potasse.
Acetate de potasse ; Tartrite de potasse et mercure ; Acetate de mercure; Sulphate de quinine ; Tridace ; Sulphate de Morphine.
Racine de valancia ; do. de guimauve, très-belle ; do. pireltine ; do. consoude.
Ecorce de racine de grenadier.
Fleurs de guimauve ; Extrait d'Aconite ; Hynsciame ; Belladone ; Noix vomique.
Ratanhia ; Sirop pectoral de Lamoureux, Régénérateur universel. &c. &c.
F ORIOL & Co.
18 nov—6m Rues Dumaine et Condé.

THOMSON & GRANT, rue de la Levée, no. 39, offrent à vendre :
200 sacs café Havane, première qualité.
250 caisses chocolat apprêté, et nos. 1 et 2.
75 do. moutarde, bouteilles d'une liv. ½ et ¼.
35 do. thé Hyson Skin et Impérial.
10 caisses fromage en forme d'ananas.
200 fréquins beurre de Goshen, choix.
20 milliers cigarres de la Havane.
45 pipes et demi-pipe eau-de-vie Cognac, *Seignette* et *Dupuy.*
23 pipes genièvre Hollande supérieur, *Hourglass,* et *Swan.*
18 bques. et demi bl. whiskey Irlande.
120 quarts bque. vin blanc Marseille.
60 quarts bque. Malaga sec.
45 pipes et quarts bque. Ténériffe L. P.
80 do. demi do., et quarts bque. vin de Canarie, *Bogswell.*
5 do. et quarts bque. vin Catalogne.
120 do. demi do. et quarts bque. vin de Pico, ayant droit à la remise des droits.
20 quarts bque. vieux *Sherry wine,* supérieur.
20 pipes, demi do. quarts bque., et barillets vin Madère.
120 bls. *ale* de Mounsey.
55 bls. cidre de New-York.
50 bques huile de baleine clarifiée, d'hiver et d'été.
20 bls. et demi-bl. anisette, parfait-amour et guignolet.
45 caisses et paniers liqueurs, vin amer, et merise.
125 caisses vin de Madère, de Tinto, de Malvoisie et de Canarie, en pintes et quarts de bouteille, 1, 2, et 3 douz. par caisse.
300 caisses et barillets tabac manufacturé à Richmond, de différentes marques.
350 caisses verre cuitier et coupe, faïence et cristal.
500 churrues de King, nos. 1, 2, 3 et 4.
110 douz. haches de Watson.
50 fusils avec leurs bayonnettes.
15 coffres-forts patentes de Delano, à l'épreuve du feu.
16 paquets ficelle à coudre les balles de coton.
2 paquets cirage de Henry & Sons.
54 paquets bottes, brodequins fins et de Russet.
26 paquets papier à impression.
15 paquets papier *cap* et *post.*
barillets de tabac à priser, pois cassés, &c. &c. 15 mars.

MAQUEREAUX, Morue et Harengs.—300 barils maquereaux, 50 demi do. dito, 200 caisses morue, 200 do. harengs, en debarquement du brick Gem, en face de la Douane, et à vendre par
23 fev A. GURNEY, 62, rue Gravier

MARCHANDISES AMERICAINES—PAPIER A ENVELOPPE, &c.—2 balles Coton à drap écru 4/4 de qualité supérieure; 450 rames Papier à enveloppe ; 100 barils Maquereaux No. 3, en debarquement du brick Smyrna, et à vendre par
STETSON & AVERY.
5 mars Rue du Camp.

EN debarquement du bateau-à-vapeur Louisiana,
40 demi barils, mess-porc, qualité superieure,
470 barils porc, *prime de Cargo,*
8 bls. et 31 barils jambon,
18 bls. plats cotes. A vendre par
SAM. C. BELL.
8 mars. rue du Camp, no. 60.

AVIS AU PUBLIC—Le sieur Jean Rapalo, annonce aux personnes qui sont subjectes de la vue, qu'il est en pouvoir de leur ouvrir, et ose se flatter de mériter la confiance du public en lui soumettant les certificats ci-après.

Sa demeure est toujours rue St. Pierre, près de la prison, No. 64.

Je certifie que M. Jean Rapalo a traité ma fille Marie Louise, âgée de 11 ans, présentant d'un mal qui lui avait venu depuis un mois, dix jours par le moyen de sa poudre, la guérison s'est manifestée, et en preuve de la cure, je lui donne ce certificat.

Nlle.-Orleans, ce 17 mars 1831.
19 mars. VICTORINE SOUTERAN.

Nouvelle-Orléans, le 15 mars 1831.

Il y avait environ trois mois que mon nègre, nommé Charles, avait un mal à ses yeux et je craignais qu'il ne perdît entièrement la vue, lorsque j'appris que M. Rapalo était possesseur d'un remède pour les yeux ; je fis appeler ce monsieur, qui, au bout de douze jours, lui a parfaitement rendu la vue et depuis ce temps mon esclave ne souffre plus de son mal.

BELEFINE BARDOBLE.

Nouvelle-Orleans, 7 février 1831.

Je certifie que M. Jean Rapallo a guéri depuis un mois de temps, un des mes yeux qui m'incommodait tellement que je ne pouvais plus travailler, mais grâce à son remède je travaille maintenant et n'éprouve aucune affection à la vue. ANTOINE SEPANO.

Nouvelle-Orléans, le 1er janvier 1831.

Je certifie que M. Jean Rapalo a guéri en trois jours, les yeux d'un de mes nègres (âgé de 34 ans) qui en était très incommodé depuis plusieurs mois, au point de ne conduire avec peine momentanement ; il a été depuis exposé au feu et à différents travaux sans se ressentir de cette dite incommodité.

FURCY VERRET.

Je certifie que M. Jean Rapalo, a traité les yeux de mon enfant, âgé de 3 ans et demi, qui était affligé depuis un mois ; il avait presque perdu la vue ; en huit jours il a été parfaitement guéri.

Nlle.-Orléans, 29 décembre 1830.
AUGUSTINE PAIRET.

Je certifie que M. Jean Rapallo a traité mes yeux que je croyais perdus; par ses remèdes, je me trouve très bien à present, il a fait son traitement dans trois jours.

Nlle.-Orléans, le 27 octobre 1830.
PIERRE DU CLAIVACQ, âgé de 56 ans.

Nouvelle-Orléans, 12 Octobre 1830.

MR. JN. RAPALO,

Monsieur,—Il est de mon devoir de reconnaître vos capacités comme oculiste, et particulièrement vos connaissances sur la partie la plus sensible du corps : l'œil. Votre ordonnance et vos avis ont très-bien réussi auprès de ma fille (âgée de 7 ans) : et en quinze jours elle a parfaitement recouvré la vue. Vous avez, Monsieur, la liberté de faire connaître au public si vous le jugez convenable, (comme je suis certain que beaucoup d'individus sont attaques de cette maladie,) toute la confiance que j'ai dans votre remède, et la parfaite assurance que vous pouvez guérir tous ceux que vous entreprendrez.

Je suis avec respect, monsieur,
Votre humble serviteur,
ALFRED McCARTY.

Nouvelle-Orléans, 27 octobre 1830.

Je certifie que M. Jean Rapalo m'a guéri la vue, par son traitement, dans l'espace de cinq jours. Je suis âgé de 80 ans, et depuis environ cinq années mes yeux étaient affectés.

6 janv.—3m JEAN LOUIS MICHEL.

ORGE perlée, Camphre, Jus de Réglisse en bâtons, Magnésie calcinée, Pilules bleues de Mass, Poudres de Seidlitz, et Bouteilles pour vin de madère ; en débarquement du navire John Linton, et à vendre par
JAMES S. SHAW, droguiste.
16 déc Encoignure Royale et Dauphine.

400 BARILLETS GRAISSE, 100 barils Bœuf prime, 100 demi-barils Bœuf du Missouri pour les familles, à vendre par
17 mars. *STETSON et AVERY.*

3 PIPES Eau-de-Vie de Cognac, 14 do. Genièvre au Cygne et à l'Ancre, à vendre par
17 mars. J. W. ZACHARIE & co.

FIGUES DE SMYRNE.

1000 Grapes Figues de Smyrne fraîches, en bon état, ayant droit à la remise des droits, en débarquement du brick Congress, à vendre par
12 mars. STETSON & AVERY.

VENTES PAR LE MARSHAL.

G. Dorsey contre *C. Clark & Co.*

EN vertu d'un writ d'alias pluries, fieri facias, à moi adressé par l'hon. C. Maurian, juge de la cour de cité, j'exposerai en vente, lundi 2 de mai prochain, à midi, à la Bourse, un Nègre nommé Lausen, saisi dans l'affaire ci-dessus.
30 mars L. DAUNOY, marshal.

Alex. La Branche contre *François Pascal.*

EN vertu d'un *writ* d'*alias pluries fieri facias* à moi adressé par l'hon. J. Bermudez, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente samedi 9 d'avril prochain, au Principal, à 4 heures de l'après-midi, quatre colonnes de lits, une barrique de vin, un lot de barils de farine, un sac de bouchons, 16 carafes, une caisse de suif, 41 bouteilles de vin muscat, une paire de balances, deux caisses savon, saisis dans l'affaire ci-dessus.
30 mars L. DAUNOY, marshal

A. Abat *vs.* W. Hall.

EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon. P. F. Smith, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, lundi 25 avril prochain, à midi, à la Bourse, encoignure des rues St. Louis et de Chartres, un Lot de Terre, situé dans le faubourg Annonciation, désigné par le no. 58 dans l'ilet n°. 60, formant l'encoignure des rues des Magasin et Orange, ayant 60 pieds de face sur la première et 120 pieds de face sur la seconde, avec les édifices qui s'y trouvent. Un autre Lot de Terre, situé dans le même ilet, n°. 60, désigné par le n°. 4, mesurant 60 pieds de face (mesure française) dans la rue des Magasin, sur 120 pieds de profondeur, borne d'un côté par le no. 5, et dans la profondeur par le no. 6, saisis dans l'affaire ci-dessus.
26 mars L. DAUNOY, marshal.

Daniel Mahoney, *vs.* Peter Blanchard.

EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon. P. F. Smith, juge conseiller, j'exposerai en vente, mardi, 12 avril, au Principal, à 4 heures p. m., miroirs, tables, lampes, &c. saisis dans l'affaire ci-dessus.
26 mars. L. DAUNOY, marshal.

A. Ros *vs.* Honoré Besson.

EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon. B. Beauregard, juge conseiller, j'exposerai en vente, lundi 4 avril, à 4 heures, au Principal, divers articles, meubles, &c. saisis dans l'affaire ci-dessus.
26 mars L. DAUNOY, marshal.

F. Proctor, *vs.* John Fetter.

EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon. P. Smith, juge conseiller, j'exposerai en vente, lundi 4 avril, à midi, à la bourse, un cheval et un dray no. 812, saisis dans l'affaire ci-dessus.
26 mars L. DAUNOY, marshal.

A. M. Buchanan *contre* Marie Therèse, f. c. l.

EN vertu d'un writ d'alias fieri facias à moi adressé par l'hon. G. Preval, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente le 21 avril prochain, à midi, au Café de la Bourse, un Lot de Terre et les edifices qui s'y trouvent, situé au faubourg de La Course, et désigné par le No. 11, dans l'ilet No. 55, ayant 60 pieds de face sur 120 de profondeur, plus ou moins ; saisi dans l'affaire ci-dessus.
22 mars L. DAUNOY, marshal

R. Ball & co. *vs.* le capt. Ignacio de la goelette Sun et ses propriétaires.

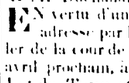

En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon. G. Preval, juge conseiller, j'exposerai en vente, samedi 9 avril prochain, à midi, à la Bourse, la goelette Sun, ses agrès, appareaux et ameublemens, saisis dans l'affaire ci-dessus.
8 mars. L. DAUNOY, marshal.

Pouque & Le Beau *vs.* Atte. Mohere, f. d. c. l.

EN vertu d'un writ et un alias fieri facias, à moi adressés par l'hon. Ch. Maurian, juge président de la cour de cité, j'exposerai en vente, lundi 11 avril prochain, à midi, à la Bourse, une habitation située à Bayzy, saisie dans l'affaire ci-dessus.
8 mars. L. DAUNOY, marshal.

Jos. Richard contre *Jos. Richard, la goëlette Basilique et ses propriétaires ; Tricou* contre *les mêmes.*

EN vertu d'un writ de fieri-facias à moi adressé par l'hon. G. Preval, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente mardi 26 avril prochain, à midi, au café de Hewitt, [illegible] La goëlette **BASILIQUE**, avec ses voiles, appareaux &c., saisie dans l'affaire ci-dessus.
28 mars L. DAUNOY, marshal

J. Bringier contre *Dumi.*

EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon. G. Preval, juge conseiller, j'exposerai en vente, jeudi 7 avril prochain, à 4 heures, au Principal, un bassin en cuivre, une canevette, une paire de balances avec les poids, un mortier en pierre, une grage en fer-blanc, un mannequin et son contenu, et divers ustensiles en fer-blanc.
28 mars L. DAUNOY, marshal.

AU PUBLIC.

LE docteur **A. L. PLOUGH,** chirurgien dentiste, natif de Hollande, a l'honneur d'informer les habitants de la Nlle.-Orleans, qu'il vient d'arriver dans cette ville et qu'il se propose de pratiquer la **CHIRURGIE-DENTAIRE** dans toutes ses branches. Il se rendra à la demeure des personnes qui l'honoreront de leur confiance et le feront appeler. Parmi le grand nombre de personnes qui peuvent donner temoignage de son habilete dans son art, il citera les suivantes :

"J'atteste, d'après l'experience que j'en ai faite moi-même, l'habilete du Dr. Plough comme dentiste. J. Q. ADAMS,
Ex-President des E.-U.

Quincy, le 27 juillet 1829.

L'hon. S. Van-Rensselaer, à Albany, N. Y.
L'hon. Benjamin Pickman, à Salem, Mass.
Le Très Rev. evêque Fenruck, à Boston, M.
Le Rev. Gardner Spring, à New-York.
Le Rev. Dr. Broadhead, do.
Le Rev. G. F. Schroeder, do.
J. K. Rogers, M. D. do.
Pierre T. Forrestier, M. D. do.
Philippe Milledollam, A. D. président et recteur-général de l'institution de New-Brunswick, dans le New-Jersey.
Le Rev. Dr. John Ludlow, à Albany, N.Y.
Le Dr. John S. J. Gardner, à Boston, M.
R. M. Patterson, M. D. de l'Université de la Virginie.
G. G. Cogswell, président de l'institution de Roundhill, Mass.
Le Rev. C. Colton, à Mount-Pleasant, Mas.
Le Rev. James Walker, à Charlestown, Mas.
Le Rev. Dr. Johnston, à Cincinnati, Ohio.
Le Rev. David Root, do. do.

☞On trouvera le Dr. Plough, de 9 heures du matin à 3 heures de l'après-midi, dans sa chambre, rue Royale, No. 140. 22 mars—1m

CHANGEMENT DE DOMICILE.

LE Dr. PLOUGH, chirurgien dentiste, a l'honneur de prévenir le public, qu'il a transporté son domicile dans la maison de Mme. Lacouture, rue Royale, no. 140, où il continuera d'exercer sa profession.

Il se rendra chez les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance. [29 m.☞

COUR DE PAROISSE pour la paroisse et la ville de la Nouvelle-Orléans,—Mardi 22 Mars 1831.—Présent l'hon. James Pitot.—*Mathieu & Pinta* contre *leurs créanciers.*—Sur motion de Mr. John Culbertson, et sur l'enrégistrement du tableau de distribution du syndic dans cette affaire, il est ordonné par la cour que les créanciers desdits insolvables, et toutes personnes intéressées aient à déduire, d'ici au 6 avril prochain, les raisons, s'ils en ont, pour lesquelles le dit tableau de distribution ne serait pas homologué et approuvé, et l'argent en possession des syndic distribué conformément, aux créanciers.

Je certifie ce que dessus.
23 mars—3 2ps S. BLOSSMAN, d. gref.

AVIS.

ATTENDU que Hubert Treille, shériff et collecteur des taxes de la paroisse de l'Ascension, s'est adressé à moi, demandant que deux effets souscrits par lui, conjointement avec Antoine Peytavin et Pierre Arrieux, ses cautions, le 25 août 1826, le premier pour la somme de six mille piastres et le second pour la somme de cinq-mille-cent-vingt-cinq piastres ; que les effets souscrits par lui conjointement avec ses cautions, Ant. Peytavin et Baptiste Molbre, le premier comme Shériff, pour la somme de six mille piastres, et le second comme collecteur des taxes, pour la somme de cinq-mille-vingt-trois piastres et soixante-et-quinze cents, le 1er. février 1827 ; que l'effet souscrit par lui conjointement avec ses cautions, Narcisse Sandy et Baptiste Molbère, collecteur des taxes, pour la somme de cinq-mille-vingt-trois piastres et soixante-et-quinze cents, le 17 janvier 1828; que les effets souscrits par lui conjointement avec ses cautions, Narcisse Landry et Baptiste Molère, le premier comme Shériff, pour la somme de six mille piastres, le 23 février 1829, et le second comme collecteur des taxes, pour la somme de cinq-mille-vingt-trois piastres et soixante-et-quinze cents, le—février 1829, et le dernier comme collecteur des taxes, pour la somme de six mille-trois-cent-soixante-huit piastres, le 11 janvier 1830, soient cancellés, rayés et annulés, aussi bien que les hypothèques qui en résultent :

Avis est par le présent donné à tous ceux qui y sont intéressés, d'avoir à déduire par écrit, au bureau du secrétaire d'état, dans les quatre-vingt-dix jours qui suivront la dernière publication du présent, les raisons pour lesquelles les dits effets et les hypothèques qui en résultent ne seraient pas rayés et annulés.

Donné sous ma main et le sceau de l'état, à la Nouvelle-Orléans le 28 février 1831, et de l'indépendance des Etats-Unis la cinquante-cinquième année.

A. B. ROMAN.

Par le gouverneur,
GEORGE A. WAGGAMAN.
7 mars—30 Secrétaire d'Etat.

AVIS.

ATTENDU que Louis Dauney, de la Nlle.-Orleans, s'est adressé à moi demandant que trois effets, le premier souscrit par lui conjointement avec Prosper Marigny et Eugène Macarty, ses cautions, pour la fidèle exécution de ses devoirs comme Marshal de la ville de la Nouvelle-Orléans, le 20 de novembre 1827 ; le second, souscrit par lui conjointement avec Prosper Marigny et Jean Guerin, ses cautions, pour la fidèle exécution de ses devoirs comme Marshal, ainsi qu'il est dit ci-dessus, le 20 février 1829 ; le troisième souscrit par lui conjointement avec J. L. Lewis, sa caution, le 21 août 1829, aux mêmes fins que les deux précédents, soient cancellés, rayés et annullés, ainsi que les hypothèques qui en resultent :

Ces présentes sont pour donner avis à toutes personnes y intéressées, d'avoir à déduire par écrit au bureau du secretaire d'Etat, dans les trente jours qui suivront la dernière publication d'icelles, les causes pour lesquelles les dites hypothèques ne seraient pas rayées et annulées.

Donné à la Nouvelle-Orleans, sous ma signature et le sceau de l'Etat, le vingt-sixième jour de février mil huit cent trente-un et de l'Independance des Etats-Unis la cinquante cinquième année.

A. B. ROMAN.

Par le Gouverneur,
GEORGE A. WAGGAMAN,
4 Mars—30 *Secrétaire d'Etat.*

AVIS.

ATTENDU que A. Longer s'est adressé à moi, demandant que l'obligation qu'il a souscrite comme securité, conjointement avec J. F. Bargas, comme peseur de coton pour la ville de la Nouvelle-Orléans, le 14me. jour de juillet 1829, et l'hypotheque qui en resulte, soient levés et annulés :

Ces présentes sont pour donner avis à toutes personnes y interessées, d'avoir à déduire par ecrit, au bureau du Secretaire d'Etat, dans les quatre-vingt dix jours qui suivront la dernière publication d'icelles, les causes pour lesquelles la dite hypothèque ne serait pas levée et annulée.

Donné à la Nouvelle-Orleans, sous ma signature et le sceau de l'Etat, le quatorzième jour de mars mil-huit-cent-trente-un et de l'Independance des Etats-Unis la cinquante-cinquième année.

A. B. ROMAN.

Par le Gouverneur,
GEO. A. WAGGAMAN.
17 mars—30 *Secrétaire d'Etat.*

ANACONDA

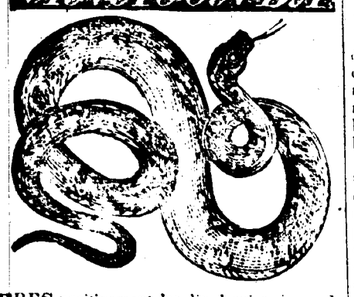

TRES positivement les dix derniers jours de cette exhibition dans cette ville.

M. Cors profite de cette occasion pour annoncer à ses amis et au public, que son exhibition des grands Serpents, Camelcons, &c. maintenant ouverte à l'encoignure des rues Conti et St. Louis, sera définitivement close le samedi 3 avril 1831. 26 mars

A VENDRE par Madame Ve. **YVES LE BLANC,** graines fraiches de toutes espèces: reçues de France, comme suit :

Chous d'York, chous Cubus (gros), chous royal pain de sucre, chous durs de Hollande, aubergines violettes, carottes rouges longues, et dito courtes, betteraves roses longues, radis roses saimonés, raves longues roses, épinards, gros poireaux, oignons rouges, ciboules, céleri plein bleu, dito plein rose, chicorée frisée de Meaux, dito scarole, sulsifix, bêtes ou curdes blanches, persil ordinaire, dito frisé, roquette, cresson de fontaine, laitue paresseuse blonde, dito impériale, dito Batavia, asperges, tomates, piments doux, &c. &c. 1er. fév.

AUX TENEURS D'AUBERGES & DE CAFES.

LE soussigné offre à vendre quelques Pompes pour tirer la bierre, reçues tout récemment des fabricans Messrs. Ewbank & Wittingham de New-York; et que l'on peut voir en s'adressant à WM. SMITH,
Au Magasin de Graines, rue Royale, No. 55.

Nota. Il tient un assortiment de Legumes pour la soupe, soit en nature soit en poudre, savoir: Sauge, Marjollaine, Thym, Graines de Célery, &c, 22 mars.

DIAMANTS FINS, à vendre par
17 mars J. MAGER.

FOIN—200 balles foin en déchargement du brick Henry, à vendre par
8 mars. J.W. ZACHARIE & Co.

MOUCHOIRS de Madras—2 malles reçues par le brick William Henry, et 4 dito en magasin, superbes madras, à vendre par
WILLIAM G. HEWES,
9 février No. 9, rue du Camp,

LOTERIE
DE
L'ÉGLISE CATHOLIQUE DES NATCHITOCHES.
6EME. CLASSE DE 1831.

Le tirage aura lieu le Samedi 9 Avril.

GROS LOT
10,000 Piastres!!!!

1	LOT	DE $	3,000	$ 3,000
1	"	"	1,500	1,500
1	"	"	1,000	1,000
1	"	"	800	800
1	"	"	623	623
6	"	"	500	3,000
6	"	"	300	1,800
6	"	"	200	1,200
156	"	"	50	7